

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 103 (2024)

**Nachwort:** Mots de conclusion : laissons le temps de la forêt s'égrener et les consciences se réveiller  
**Autor:** Christe, Philippe

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mots de conclusion: laissons le temps de la forêt s'égrener et les consciences se réveiller

Philippe CHRISTE<sup>1</sup>

CHRISTE P., 2024. Mots de conclusion: laissons le temps de la forêt s'égrener et les consciences se réveiller. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 103: 175-176.

Le 22 septembre 2024, le peuple suisse a massivement rejeté une initiative en faveur de la biodiversité. Un jour ou l'autre, nous en paierons le prix fort. Au cours des débats qui ont précédé ce scrutin, les courbes d'abondance de divers groupes taxonomiques ont été minutieusement examinées et analysées. Mis à part pour quelques rares individus, qui n'auraient sans doute pas hésité à condamner Galilée pour hérésie, une conclusion s'est imposée: nous assistons bel et bien à une érosion inexorable de la biodiversité sur Terre et en Suisse en particulier. Des mesures pour la biodiversité doivent donc être prises immédiatement et comme le mentionnent les collaboratrices du Parc naturel dans l'introduction de ce volume, un suivi scientifique est primordial pour évaluer les effets des mesures de protection mises en œuvre. En effet, seules des données scientifiques rigoureuses permettent de documenter l'apparition ou la disparition d'espèces et de milieux ainsi que l'évolution de leurs populations, sur le moyen et long terme.

Le résultat de ce scrutin illustre que l'acte de préserver la nature face à la destruction des écosystèmes n'est pas encore ancré dans nos habitudes, trop souvent tournées vers une exploitation effrénée et immédiate des ressources naturelles, sans égard pour l'avenir. Heureusement, de nombreuses personnes s'engagent activement pour protéger cette biodiversité, notamment en mettant certaines parcelles de territoire sous protection. Ainsi, après des années de discussion et de combats, le Parc naturel périurbain du Jorat a vu le jour en 2021.

Sous l'égide de l'Association Jorat Parc Naturel (JPN), la Commission scientifique du Parc naturel du Jorat a accompagné l'équipe dirigeante du parc pour élaborer un concept de suivi écologique (monitoring). Comme le rappellent plusieurs auteurs de ce numéro, le temps de la forêt ne se mesure pas à l'échelle humaine. De plus, chaque groupe taxonomique étudié évolue selon son propre rythme, ce qui complique l'établissement d'un calendrier de suivi. Par exemple, la fréquence des relevés diffère selon qu'il s'agisse de mesurer la croissance d'une hêtraie, l'accumulation de bois mort ou de dénombrer les coléoptères et champignons saproxyliques.

<sup>1</sup> Département d'Ecologie et Evolution, Faculté de Biologie et Médecine, Biophore, Université de Lausanne, 1015 Lausanne.

A ces défis s'ajoutent des contraintes financières et légales, ainsi que des préférences personnelles pour certains groupes. Ainsi, mon cœur bat pour la gente ailée à plume ou à poil, tandis qu'un autre membre de la commission, Pascal Vittoz, a une affinité particulière pour la flore du sous-bois. Dans un esprit constructif et collaboratif, nous avons mis de côté nos préférences personnelles et débattu longuement pour définir quels groupes taxonomiques seraient les plus pertinents à suivre, afin de mesurer au mieux, à travers une diversité de groupes d'espèces, les effets d'une libre évolution d'une partie de ce massif forestier. Vous pouvez donc imaginer que de nombreuses séances de réflexion collective ont été nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre ce suivi. La première étape, qui consiste à établir un état des lieux initial servant de référence, ainsi qu'à adopter une méthodologie fiable et reproducible pour chaque groupe taxonomique, est détaillée dans ce volume. L'apport scientifique des expert.e.s et auteur.ice.s des différents articles de ce volume, notamment celles et ceux du WSL rodé.e.s à ce genre de suivis, a été primordial pour le succès de cette mise en route.

Une particularité du PNJ est que sa zone centrale est bordée par une zone de transition soumise aux activités humaines, telles que foresterie et agriculture. Cette zone est précieuse car elle nous permettra de comparer son évolution avec celle du cœur protégé du parc. Parmi les nombreuses activités humaines, la chasse a un effet direct sur les populations d'ongulés et sur toute la chaîne trophique qui lui est liée. Dans un numéro précédent du Bulletin (MORENO & CHRISTE 2022) nous avons également fait un état des lieux de la grande faune afin d'évaluer dans le futur si le parc naturel joue un rôle de refuge pour cette dernière.

Pour conclure, quoi de mieux que de citer Robert HAINARD (2008) artiste, écrivain et philosophe de la nature qui s'exprimait sur la forêt primitive dans un texte de 1949 cité dans l'ouvrage *Les forêts sauvages*: «Mais cette forêt primitive, nous ne la connaissons que par des endroits de haute altitude, après, des revers rocheux où la nature est souvent pauvre. Le Parc national, nous n'avons pu l'avoir que parce qu'il est sur un terrain pauvre. Ne serait-il pas beau de connaître la nature de plaine dans sa richesse primitive et de lui rendre quelques coins où elle puisse se reconstituer (hélas! pas pour nous)?». Ce souhait s'est partiellement réalisé plus de 70 ans après avoir été formulé. En effet, le Parc Naturel Périurbain du Jorat constitue désormais ce havre sur le Plateau suisse qui pourra se régénérer sous le regard bienveillant de son équipe, après des siècles d'exploitation. Dans un monde saturé de «fake news», seul un suivi scientifique rigoureux permettra de mesurer les bénéfices de la libre évolution de tels espaces sur la biodiversité. Prédire cette évolution reste complexe et dépendra en grande partie de l'ampleur des changements globaux auxquels notre planète est confrontée. Les catastrophes naturelles qui ont récemment frappé notre pays soulignent, de manière douloureuse, à quel point le changement climatique perturbe les équilibres naturels. Au-delà de sa capacité à produire des ressources renouvelables, la forêt, avec sa mosaïque d'écosystèmes, joue un rôle fondamental: elle protège nos infrastructures, agit comme un poumon vert et préserve une biodiversité riche et son cortège de services écosystémiques. Que cet écrin de verdure aux portes de Lausanne continue d'émerveiller de nombreuses générations et qu'il nous rappelle l'impérieuse nécessité de protéger et restaurer une nature indispensable à notre survie.

## RÉFÉRENCES

- HAINARD R., 2008. *Les forêts sauvages*. Editions Hesse. Fondation Hainard. Saint-Claude-de-Diray.
- MORENO I. & CHRISTE P., 2022. La faune de la zone centrale du Parc naturel périurbain du Jorat détectée par pièges photographiques l'année de sa création. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 101: 5-15.